
Programme de Formation

Formation AIPR - "Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux" - Encadrant

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels impliqués dans l'encadrement de projets de travaux, tels que les chefs de chantier, les conducteurs de travaux, les coordinateurs SPS, etc.



Objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation AIPR Encadrant est de former les professionnels concernés à l'encadrement de la procédure AIPR pour prévenir les dommages aux réseaux enterrés et aériens.



Description

Introduction à la réglementation AIPR

- Les textes réglementaires en vigueur : décrets, arrêtés, normes, etc.
- Les enjeux de la prévention des dommages aux réseaux

Les différents acteurs de la procédure AIPR

- Les rôles et responsabilités du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et de l'entreprise intervenante
- La désignation de l'encadrant AIPR

Les différentes étapes de la procédure AIPR

- La phase administrative : déclaration de projet, réponse des exploitants de réseaux, élaboration du plan de prévention
- La phase terrain : vérification de la situation des réseaux, mise en place des mesures de prévention, coordination des travaux

Les outils et méthodes de prévention des dommages aux réseaux

- Les différentes techniques de localisation des réseaux
- Les procédures de mise hors tension des réseaux
- Les équipements de protection individuelle et collective

La communication et la sensibilisation des intervenants

- Les règles de communication et de partage d'informations entre les différents acteurs de la procédure AIPR
- Les bonnes pratiques pour sensibiliser les intervenants aux enjeux de la sécurité sur les chantiers



Prérequis

aucun

Modalités pédagogiques

La formation AIPR Encadrant peut être organisée en sessions individuelles ou collectives, en intra-entreprise ou en inter-entreprise. Les modalités pédagogiques peuvent varier en fonction de la durée et du rythme de la formation, ainsi que des besoins spécifiques des participants. Les méthodes pédagogiques peuvent inclure des exposés théoriques, des travaux pratiques en groupe, des mises en situation, etc. La formation peut également prévoir une évaluation des acquis sous forme de QCM ou d'études de cas.

Moyens et supports pédagogiques

La formation AIPR Encadrant peut être dispensée en présentiel, en ligne ou en blended learning (mixte entre présentiel et en ligne). Les moyens pédagogiques utilisés peuvent inclure des supports de cours, des vidéos, des exercices pratiques, des études de cas, des mises en situation, etc.

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation des connaissances théoriques et pratiques acquises en formation, évaluation de la satisfaction des participants à l'issue de la formation.